



DU CŒUR DE L'ÉTAT Le Gouvernement se raconte

Année 2

Cité du Vatican

Numéro 1

GREGORIVS SEXTVS MAX



TRIMESTRIEL JANVIER-MARS 2025

Publication du Gouvernorat de l'État
de la Cité du Vatican

Communication institutionnelle
00120 Cité du Vatican
(État de la Cité du Vatican)
Email: comunicazione@scv.va

Site internet: www.vaticanstate.va

X (Twitter): [Governatorato_SCV](#)
Instagram: [Governatorato_SCV](#)

Responsable éditorial : Nicola Gori
Éditeur : Gouvernorat de l'État de la Cité du Vatican



DES PÈLERINS EN CHEMIN

Consacrer un numéro au Jubilé est plus que jamais approprié en cette période de grâce, qui s'est ouverte le 24 décembre. L'Année Sainte 2025 « Pèlerins d'espérance » est en effet une occasion unique d'approfondir sa foi et sa relation avec Dieu. Savoir que l'on a besoin de miséricorde, c'est reconnaître sa propre fragilité, qu'il ne s'agit pas de combattre, mais d'accompagner et de guérir. Les pèlerins doivent apprendre à se sentir aimés depuis toujours en tant qu'enfants de Dieu à travers l'expérience d'un peuple en chemin. La parabole du fils prodigue ou du père miséricordieux (Lc 15, 11-32) est significative à cet égard. Au début du récit, le fils décide de franchir le seuil de la maison et de quitter la demeure paternelle. Peut-être ressent-il le besoin de changer, de reconstruire son identité loin de la famille, il désire expérimenter de nouveaux modes de vie. Il demande donc à recevoir sa part d'héritage et s'en va. Le Père le laisse libre de partir, afin qu'il puisse choisir le destin de sa vie. Mais il ne l'oublie pas, il se tient sur le seuil, attendant, scrutant son retour. Il est prêt à l'embrasser et à l'accueillir.

C'est ainsi que le Père se comporte à l'égard de chacun. Pendant ce Jubilé nous sommes appelés à en faire l'expérience, avec la certitude que nous serons accueillis à bras ouverts chaque fois que nous reviendrons à Lui avec un cœur repent.

Au cours de l'Année Sainte, qui sera un temps pour expérimenter, il sera également important de trouver le temps d'assimiler. Le Seigneur, selon ses voies et ses temps, parle encore au cœur de chaque personne aujourd'hui, et il le fera aussi pendant les événements du Jubilé.

Ce numéro spécial est donc un outil qui peut aider à se préparer pour vivre cette expérience. Ainsi, les événements jubilaires qui



seront vécus à Rome seront le signe d'une rencontre personnelle avec le Dieu Vivant. Une rencontre encore capable aujourd'hui d'interpeller la vie de chacun et qui demande une adhésion personnelle, un « oui » libre et confiant. C'est ainsi que le Gouvernement de l'État de la Cité du Vatican offre sa contribution à l'événement jubilaire, dans l'espoir que tous puissent faire l'expérience de la bonté infinie de Dieu.

Le Jubilé 2025 peut donc être un temps de profond renouveau spirituel, un appel à redécouvrir la foi et l'espérance en Dieu. À travers ces pages, nous espérons accompagner la préparation de chaque pèlerin, en offrant des outils et des réflexions pour expérimenter pleinement la richesse de la miséricorde du Père.

Nicola Gori



LE JUBILÉ, MOMENT DE CONSOLATION

« Cette cinquantième année sera pour vous une année jubilaire : vous ne sèmeriez pas, vous ne moissonneriez pas les épis qui n'auraient pas été mis en gerbe, vous ne vendangerez pas les ceps qui auront poussé librement. Le jubilé sera pour vous chose sainte, vous mangerez des produits des champs » (Lévitique 25, 11-12). C'est ainsi que l'Écriture décrit la nécessité du Jubilé pour le peuple juif. Il s'agit évidemment d'une invitation au repos, chargée de références au Seigneur. Cela signifie remettre Dieu à la première place, lui donner la primauté sur tout le reste dans l'existence. C'est reconnaître que tout est un don de Dieu, des fruits de la terre à la vie, en passant par la nature. En ce sens, le Jubilé se réfère au Sabbat en tant que jour dédié au Seigneur, à consacrer au repos et à la recherche d'une relation avec Lui.

L'Année Sainte est donc l'occasion d'expérimenter la « consolation » que seul le Seigneur peut offrir et de rechercher sa miséricorde comme source de bien pour l'humanité. La « consolation » sera vraiment complète dans la relation avec Jésus de Nazareth, grâce à qui il est possible de faire l'expérience du « repos ». C'est-à-dire faire l'expérience, de la « consolation », face à toute forme de désolation. L'invitation de Jésus dans l'Évangile s'adresse à tous ceux qui sont dans le besoin : « Venez à moi, vous tous qui peinez

et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai. Chargez-vous de mon joug et mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez soulagement pour vos âmes. Oui, mon joug est aisé et mon fardeau léger » (Mt 11, 28-30). Il s'adresse à ceux qui ne peuvent pas compter sur leurs propres moyens, ni sur des amitiés importantes, et qui ne peuvent avoir confiance qu'en Lui. Il peut comprendre le sort des pauvres et des personnes qui souffrent, parce que Lui-même a été pauvre et éprouvé par les peines. Aller vers Jésus est donc un acte de confiance dans sa capacité à offrir un moment de répit, une pause dans les tâches quotidiennes, dans les soucis. C'est Jésus lui-même qui promet et offre la consolation, la vraie consolation que personne d'autre ne peut donner. Le Jubilé est le moment opportun, l'occasion favorable pour chercher et trouver la consolation et le repos. Ce n'est que dans le Christ que le cœur de l'homme est comblé et qu'en Lui que toutes les craintes sont apaisées. C'est une expérience unique qui marque le chemin que chacun est invité à parcourir en cette Année Sainte.

Cardinal Fernando Vérgez Alzaga
Président du Gouvernorat de l'État de la Cité du Vatican



UN TEMPS DE GRÂCE ET DE MISÉRICORDE

Avec l'ouverture de la Porte Sainte de la Basilique Saint-Pierre, dans la soirée du mardi 24 décembre, le Pape François a officiellement ouvert le Jubilé. Nous sommes entrés dans un temps de grâce et de miséricorde, où nous pouvons puiser abondamment dans les richesses du Cœur du Christ. C'est une occasion unique pour chaque croyant de profiter de ce moment précieux que l'Église offre à notre époque.

Un pèlerinage dans les églises jubilaires est un moment propice pour redécouvrir l'intimité avec le Christ, pour examiner sa propre vie, pour se remettre en route après un chemin de conversion. La bonne nouvelle du Jubilé est qu'il s'agit d'une grâce accordée à tous. Tous, en effet, sont appelés à profiter du pardon de Dieu et de sa bonté qui attend patiemment que les pécheurs reviennent à lui.

Il s'agit d'une « année de miséricorde », née non pas d'une initiative personnelle, mais d'un don du Seigneur. Tout est gratuit, sans conditions, sans intérêts. Tout le monde peut dire qu'il a été appelé à puiser force et miséricorde auprès de Dieu, car son appel est universel.

En nous mettant dans les pas des millions de pèlerins qui franchiront la Porte Sainte de Saint-Pierre et les milliers d'autres portes jubilaires présentes dans le monde, nous avons souhaité offrir ce livret.

Le Seigneur appelle à la libération des maux physiques, des fractures intérieures, de la condition d'esclave, il veut rendre les



hommes libres, capables d'entrer en relation avec lui, sans être liés par un pouvoir oppressif, et encore moins par le péché.

C'est pourquoi nous nous unissons à toute l'Église pour célébrer le Jubilé et nous invitons tout le monde à participer à cet événement de grâce.

Sœur Raffaella Petrini
Secrétaire générale



LE PAPE FRANÇOIS A OUVERT LA PORTE SAINTE DE LA BASILIQUE SAINT-PIERRE, MARQUANT AINSI LE DÉBUT DU JUBILÉ.

Le Pape François a été le premier « pèlerin d'espérance » à franchir la Porte Sainte du Jubilé 2025. L'événement a eu lieu dans la soirée du 24 décembre, lorsqu'il a ouvert la Porte Sainte de la Basilique Saint-Pierre. Derrière lui, le seuil a été franchi par une procession de Cardinaux, d'Évêques et de prêtres, ainsi que par plusieurs familles représentant les cinq continents. À l'intérieur de la Basilique, il a célébré la Sainte Messe de la nuit du Noël du Seigneur. À cette occasion, le Pape a souligné qu'avec l'ouverture de la Porte Sainte, nous avons marqué le début d'un nouveau Jubilé et que « chacun de nous peut entrer dans le mystère de cette annonce de grâce. C'est la nuit où la porte de l'espérance s'est ouverte sur le monde ; c'est la nuit où Dieu dit à chacun : il y a de l'espérance pour toi aussi ! Il y a de l'espérance pour chacun de nous. Mais n'oubliez pas, sœurs et frères, que Dieu pardonne tout, Dieu pardonne toujours. N'oubliez pas cela, c'est une manière de comprendre l'espérance dans le Seigneur ». Le Pape a ensuite ajouté : « C'est le Jubilé, c'est le temps de l'espérance ! Il nous invite à redécouvrir la joie de la rencontre avec le



Seigneur, il nous appelle à un renouveau spirituel et nous engage à transformer le monde, afin que ce temps devienne vraiment un temps jubilaire : qu'il le devienne pour notre mère la Terre, défigurée par la logique du profit ; qu'il le devienne pour les pays les plus pauvres, accablés par des dettes injustes ; qu'il le devienne pour tous ceux qui sont prisonniers des anciens et des nouveaux esclavages ». Il a ensuite adressé une invitation à tous : « À nous, à nous tous, incombe le don et l'engagement de porter l'espérance là où elle a été perdue : là où la vie est blessée, dans les attentes trahies, dans les rêves brisés, dans les échecs qui brisent le cœur ; dans la lassitude de ceux qui n'en peuvent plus, dans la solitude amère de ceux qui se sentent vaincus, dans la souffrance qui laboure l'âme ; dans les longues journées creuses des prisonniers, dans les chambres étroites et froides des pauvres, dans les lieux profanés par la guerre et par la violence. Porter l'espérance là, semer l'espérance là ». Le mercredi 25 décembre, jour de la solennité de Noël, à partir de 8 heures du matin, les premiers pèlerins ont franchi la Porte Sainte de Saint-Pierre. Les jours suivants, les Portes Saintes des quatre Basiliques papales de Rome ont été ouvertes. Le jeudi 26 décembre, pour la première fois lors d'un Jubilé ordinaire, le Pape François a ouvert une Porte Sainte à la prison de Rebibbia, à Rome. « J'ai voulu que la deuxième Porte Sainte soit ici, dans une prison », a déclaré le Souverain Pontife, « j'ai voulu que chacun d'entre nous, qui sommes ici à l'intérieur et à l'extérieur, ayons l'occasion d'ouvrir grand les portes de notre cœur et de comprendre que l'espérance ne déçoit pas ». Le 29 décembre, c'était au tour de la Porte Sainte de la Basilique Saint-Jean-de-Latran, la cathédrale de Rome, et au même moment, tous les Évêques du monde ont ouvert l'année jubilaire par une célébration avec leur communauté diocésaine. Le 1er janvier 2025, en la solennité de Marie, Très Sainte Mère de Dieu, la Porte Sainte de la Basilique Sainte-Marie-Majeure a été ouverte et pour finir, le 5 janvier, celle de la Basilique Saint-Paul-hors-les-Murs.

QU'EST-CE QU'UN JUBILÉ ?

Dans la tradition catholique, le Jubilé est un événement religieux important qui représente une année consacrée à la rémission des péchés, à la réconciliation, à la conversion et à la pénitence, à la solidarité, à l'espérance, à la justice et au service de Dieu dans la joie et la paix envers les autres. Cette année spéciale est centrée sur le Christ, qui apporte la vie et la grâce à l'humanité. Les racines du Jubilé remontent à l'Ancien Testament. La loi de Moïse prévoyait une année spéciale pour les Juifs : la cinquantième année devait être déclarée sainte et marquée par la libération pour tous les habitants du pays, une année de repos pour la terre et de retour à sa propriété et à sa famille. Pendant cette période, aucun travail agricole ni aucune récolte ne devaient être effectués, mais les produits naturels de la terre pouvaient être consommés. En effet, le Jubilé était une année déclarée sainte. Au cours de cette période, la loi mosaïque prescrivait que la terre, dont Dieu était l'unique propriétaire, devait retourner à son ancien propriétaire et que les esclaves devaient retrouver leur liberté. Le mot Jubilé dérive du latin *Jubilaum* qui, à son tour, rappelle le terme hébreu *yōbēl*, signifiant corne de bélier, utilisée pour annoncer cette année.

Dans le Nouveau Testament, Jésus est présenté comme celui qui accomplit l'ancien Jubilé, en venant « annoncer l'année de grâce du Seigneur ».

Le premier Jubilé chrétien fut convoqué par Boniface VIII en 1300. Le dernier Jubilé ordinaire a eu lieu en l'an 2000, ce fut le premier se situant à cheval sur la fin d'un millénaire et le début d'un autre. Il fut important, car étant donné que presque partout sur terre on compte les années qui passent à partir de la venue du Christ dans le monde, on célébra également à cette occasion les deux mille ans de sa naissance.

Le Jubilé est appelé « Année Sainte » non seulement en raison des célébrations solennelles qui le caractérisent, mais aussi parce qu'il a pour but de promouvoir la sainteté de vie, de consolider la foi, d'encourager les œuvres de solidarité et de communion fraternelle dans l'Église et la société, en appelant les croyants à une profession de foi plus sincère et plus cohérente dans le Christ. Il existe des Jubilés ordinaires, célébrés à intervalles réguliers, et des Jubilés extraordinaires, célébrés à l'occasion d'événements d'une importance particulière. À ce jour, 26 Années Saintes ordinaires ont été célébrées, le Jubilé de 2025 étant le 27e. La tradition des Jubilés extraordinaires remonte au XVIe siècle et leur durée peut varier de quelques jours à un an. Les derniers Jubilés extraordinaires ont été convoqués en 1933 par Pie XI et en 1983 par Jean-Paul II. Le Pape François a, quant à lui, proclamé le Jubilé extraordinaire de la miséricorde en 2015 et le Jubilé ordinaire en 2025.





Le Jubilé : une histoire de spiritualité et de renouveau

Le Jubilé représente une tradition qui a traversé les siècles, en s'enracinant dans l'histoire de l'Église et dans la vie des fidèles. Elle débuta en 1300, lorsque le Pape Boniface VIII, membre de la noble famille Caetani, institua la première Année sainte par la bulle *Antiquorum Habet Fida Relatio*. Cette célébration extraordinaire naquit comme un moment de pardon, de réconciliation avec Dieu et de renouveau spirituel, offrant une occasion unique de réflexion et de solidarité. Depuis son institution en 1300 jusqu'à aujourd'hui, le Jubilé a su s'adapter aux changements historiques et culturels, tout en conservant sa nature intacte.

Les origines du Jubilé

Le Souverain Pontife institua un événement extraordinaire qui devait offrir la « rémission complète des péchés » à tous les pèlerins qui visiteraient les basiliques de Rome. L'initiative naquit à une époque marquée par la violence et la division, répondant à un profond désir de spiritualité et de paix. Parmi les pèlerins de ce premier Jubilé figuraient des personnages illustres, tels que Dante Alighieri et Giotto, qui ont laissé des traces de cette expérience dans leurs œuvres.

À l'origine, le Jubilé devait avoir lieu tous les 100 ans, mais dès 1350, le Pape Clément VI décida de le célébrer tous les 50 ans, afin de répondre à la demande des fidèles. Par la suite, la cadence fut à nouveau modifiée : Urbain VI la fixa à 33 ans, en mémoire des années de la vie du Christ, jusqu'à ce que Paul II, en 1470, établisse la célébration tous les 25 ans, une tradition qui se perpétue encore aujourd'hui.

Les célébrations et les innovations

Au cours des siècles, le Jubilé est devenu un événement capable de concerner non seulement la sphère spirituelle, mais aussi la sphère artistique et sociale. Rome,

cœur battant des célébrations, effectua plusieurs transformations pour accueillir les pèlerins. Le Pape Sixte IV, en 1475, encouragea de grands travaux tels que la construction de la chapelle Sixtine et du pont Sisto, marquant un moment de développement artistique extraordinaire. De même, Alexandre VI, en 1500, introduisit le rite de l'ouverture simultanée des Portes Saintes des quatre principales Basiliques romaines.

Chaque Jubilé représenta une occasion de répondre aux défis de l'époque. En 1550, sous le pontificat de Jules III, saint Philippe Néri se distingua en assistant les nombreux pèlerins à travers la « Confraternité de la Sainte Trinité ». En 1750, Benoît XIV inaugura le pieux exercice de la Via Crucis au Colisée, enrichissant ainsi le Jubilé d'une profonde signification dévotionnelle.

Cependant, tous les Jubilés ne se déroulèrent pas sans difficultés. Le Jubilé de 1800 ne fut pas célébré en raison des tensions liées à l'hégémonie napoléonienne, et celui de 1875 fut privé des cérémonies traditionnelles d'ouverture et de fermeture de la Porte Sainte en raison de l'occupation de Rome par les troupes de Victor-Emmanuel II.

Le Jubilé à l'époque contemporaine

Au début du XXe siècle, le Jubilé a pris une signification encore plus universelle, reflétant les aspirations et les espérances de l'humanité à une époque de grands changements. En 1950, Pie XII proclama une Année Sainte dans le but de promouvoir la paix dans le monde, la justice sociale et le renouveau de la foi. Au cours de ce Jubilé, le dogme de l'Assomption de Marie au ciel fut proclamé et représenta un moment de grande importance pour l'Église.

Le Jubilé de 1975, convoqué par Paul VI,

mit l'accent sur les thèmes du « Renouveau » et de la « Réconciliation », reflétant les aspirations du Concile Vatican II. Jean-Paul II, avec le Grand Jubilé de 2000, marqua la fin du deuxième millénaire par un événement extraordinaire, invitant à la réflexion sur la rédemption et sur la mission de l'Église dans le monde contemporain.

Le Jubilé extraordinaire de la miséricorde

Le Jubilé de la Miséricorde de 2015, proclamé par le Pape François, revêtit un caractère extraordinaire, se distinguant par son message de compassion, de pardon et d'accueil. Ce Jubilé plaça la valeur de la miséricorde au centre de la vie chrétienne, en promouvant des gestes concrets de solidarité et d'attention envers ceux qui en ont le plus besoin.

Un moment de réflexion universelle

Aujourd'hui, le Jubilé représente toujours un moment unique pour les fidèles du monde entier, une occasion de redécouvrir les valeurs fondamentales de la fraternité, de la justice et de l'espérance. Tout au long de l'histoire, cette célébration a uni des générations d'hommes et de femmes, les incitant à construire un monde plus juste et plus solidaire.

La tradition du Jubilé n'est pas seulement un événement de l'Église, mais un patrimoine de toute l'humanité. Elle représente une invitation à réfléchir aux défis du présent et à y répondre par un engagement renouvelé en faveur du bien commun. Chaque Année Sainte écrit un nouveau chapitre de cette histoire millénaire, qui continue à parler au cœur des personnes et à éclairer le chemin de l'humanité.

LE LOGO DU JUBILÉ

Il s'agit d'une image composée de quatre figures stylisées représentant l'humanité provenant des quatre coins du monde. Chaque figure étreint l'autre, pour indiquer la solidarité et la fraternité qui doivent unir les peuples. Le premier personnage s'accroche à la croix, signe de foi et d'espérance. Les vagues représentées en dessous sont agitées, pour indiquer que le pèlerinage de la vie ne se déroule pas toujours en eaux calmes. Et pour inviter à l'espérance dans les circonstances personnelles et lorsque les événements mondiaux le demandent avec plus d'intensité, la partie inférieure de la croix se prolonge, se transformant en une ancre, métaphore de l'espérance, qui domine les vagues.

La couleur des personnages exprime le message qu'ils veulent transmettre : le rouge représente l'amour, l'action et le par-

tage ; le jaune/orange est la couleur de la chaleur humaine ; le vert évoque la paix et l'équilibre ; l'azur/bleu rappelle la sécurité et la protection. Le noir/gris de la Croix/Ancre, quant à lui, représente l'autorité et l'aspect intérieur.

Le logo indique également que le chemin du pèlerin n'est pas un événement individuel, mais un événement communautaire et dynamique qui tend vers la Croix, elle aussi dynamique, qui se penche vers l'humanité comme pour la rencontrer et ne pas la laisser seule, mais en offrant la certitude de la présence et la sécurité de l'espérance. La représentation est complétée par la devise du Jubilé 2025, en vert, Peregrinantes in Spem.

Le logo représente une boussole à suivre et exprime l'identité et le thème spirituel distinctif de l'événement, résumant le sens théologique autour duquel le Jubilé est développé et réalisé.





LE PÈLERINAGE

Le pèlerin est celui qui part à la recherche de Dieu. Un pèlerinage, c'est d'abord partir, quitter son quotidien, ses habitudes. Plus qu'un voyage, c'est un véritable moment pour prendre le temps de réfléchir seul ou en groupe.

Dans la Bible, le pèlerinage est une marche symbolique, c'est-à-dire étroitement liée à une autre réalité : le souvenir des merveilles accomplies par Dieu. Chez l'homme, cette mémoire trouve une réponse dans la marche. Le corps et l'esprit participent à l'exercice d'une mémoire reconnaissante pour les bienfaits accordés par le Seigneur. C'est dans ce sens que la Torah prescrit à Israël de se souvenir, de génération en génération, de l'événement fondateur, celui où Israël est né en tant que peuple. Mais également de la libération opérée par Dieu de l'esclavage d'Égypte et rendue manifeste par le passage de la mer Rouge et la traversée du désert.

Avec l'unification des tribus sous David et la centralisation du culte, Jérusalem devint un lieu de pèlerinage. À l'occasion de plusieurs fêtes, trois pèlerinages devaient être effectués en Israël, en montant au Temple de Jérusalem, pour commémorer l'intervention puissante de Dieu lors de la délivrance de son peuple. La première est celle de la Pâque (Pessah en hébreu), qui commémore la sortie d'Égypte, le début du voyage.

La seconde a lieu cinquante jours plus tard, c'est-à-dire sept semaines après, en commençant à compter à partir du deuxième

jour de la Pâque, le 16 Nisan. Et l'on doit se souvenir que sept est le chiffre de Dieu. C'est la fête (en hébreu Chavouot) de la Pentecôte (qui signifie cinquante en grec). Fête des prémices, des récoltes et de la joie, elle devint le mémorial du don de la Torah au Sinaï et du renouvellement de l'alliance entre Dieu et le peuple d'Israël. Au cours de cette fête, les gens viennent de partout à Jérusalem.

Enfin, la fête des Tabernacles ou des Cabanes (en hébreu Souccot), qui dure sept jours. Cette fête commémore le séjour des Juifs dans des cabanes ou tabernacles dans le désert du Sinaï pendant quarante ans, après leur exode d'Égypte sous la conduite du prophète Moïse. Les juifs religieux achètent les « quatre variétés » de branchages : un rameau de palmier, des petites branches de saule et de myrte, et un cèdre, pour les utiliser dans les rites et les prières d'action de grâce pendant les sept jours de la fête. Elle marque l'entrée dans la terre promise. Ainsi, la Bible indique à ce peuple de marcheurs et de nomades les temps et les moments où il doit se mettre en route, et là où il a l'obligation de le faire pour accomplir l'expérience de Dieu. Il ne fait donc aucun doute que la Bible demande à l'homme de se faire pèlerin pour chercher le Seigneur.

Il est évident que la recherche de Dieu se fait à travers la marche, mais aussi à travers la pratique de la Loi et de l'alliance.

Notre père dans la foi, Abraham, est un exemple à cet égard. Il

a été constitué par Dieu, par vocation, comme un « nomade » ou un « pèlerin ». Nous lisons dans la Genèse : « Yahvé dit à Abram : Quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père, pour le pays que je t'indiquerai. Je ferai de toi un grand peuple, je te bénirai, je magnifierai ton nom; sois une bénédiction ! ». À l'époque, la famille d'Abraham était nomade, c'est-à-dire qu'elle tirait sa subsistance des troupeaux qui se déplaçaient d'un endroit à l'autre à la recherche d'eau et de pâturages. À partir de la demande de Dieu de quitter sa terre, le motif du dé-

placement n'est plus la recherche de la source de subsistance, mais la volonté du Seigneur. En se déplaçant, il réalise un projet d'amour.

La tradition chrétienne s'inscrit dans la tradition juive du pèlerinage, c'est-à-dire du départ à la rencontre du Seigneur et à l'écoute de sa Parole. C'est pourquoi le chrétien se met en route vers des lieux où il y a eu une manifestation de Dieu ou de la Vierge, ou bien encore là où l'on se souvient d'un saint, comme Lourdes, Fatima, Jérusalem, Rome, Compostelle.



L'INDULGENCE PLÉNIÈRE PENDANT LE JUBILÉ

Comment obtenir une indulgence plénière pendant le Jubilé ? C'est ce qu'explique la Pénitencerie apostolique dans le document *Note sur l'indulgence plénière accordée durant le Jubilé ordinaire de l'année 2025 proclamé par Sa Sainteté le Pape François*, du 13 mai 2024.

1) En premier lieu, en entreprenant des pèlerinages auprès de tout lieu sacré lié au Jubilé, en participant pieusement à la Messe : à une Messe rituelle pour conférer les sacrements de l'initiation chrétienne ou l'onction des malades, à une célébration de la Parole de Dieu, à la liturgie des Heures (office des Lectures, Laudes, Vêpres), au Chemin de Croix, au chapelet, à l'hymne Acathiste, à une célébration pénitentielle avec confession individuelle des pénitents, comme prévu dans le rite de la pénitence (2^e forme).

à Rome : dans au moins une des quatre Basiliques papales majeures : Saint-Pierre-au-Vatican, Saint-Jean-de Latran, Sainte-Marie-majeure, Saint-Paul-hors-les-Murs.

en Terre Sainte : dans au moins une des trois basiliques : du Saint Sépulcre de Jérusalem, de la Nativité à Bethléem, de l'Annonciation à Nazareth. Dans d'autres circonscriptions ecclésiastiques : dans la cathédrale ou d'autres lieux choisis par l'Ordinaire du lieu. Les évêques tiendront compte des besoins des fidèles, ainsi que de la nécessité de sauvegarder la signification du pèlerinage avec sa force symbolique, de telle sorte que soit manifesté le besoin ardent de conversion et de réconciliation.

2) En visitant pieusement des lieux sacrés

Les fidèles pourront également recevoir l'Indulgence jubilaire s'ils rendent visite, individuellement ou en groupe, à un lieu jubilaire. Là, ils devront vivre un temps approprié d'adoration eucharistique et de méditation, conclu par le Notre Père, le Credo, et l'invocation à Marie, Mère de Dieu.

À l'occasion de l'Année jubilaire, outre les lieux connus de pèlerinage, on pourra se rendre en d'autres lieux sacrés aux mêmes conditions :

à Rome: la Basilique de la Sainte Croix de Jérusalem, la basilique de Saint Laurent al Verano, la basilique de Saint Sébastien (la visite « des sept églises » chère à saint Philippe Néri, est recommandée), le sanctuaire du Divin Amour, l'église du Saint Esprit in Sassia, l'église de Saint Paul aux Trois Fontaines, lieu du martyre de l'Apôtre, les catacombes chrétiennes, les églises du chemin jubilaire consacrées à l'Iter Europaeum et les églises



consacrées aux femmes Patronnes de l'Europe et Docteurs de l'Eglise (Basilique de Sainte Marie sopra Minerva, Sainte Brigitte au Campo dei Fiori, église Sainte Marie de la Victoire, église de la Trinité des Monts, basilique de Sainte Cécile au Trastévère, basilique de Saint Augustin au Campo Marzio)

dans d'autres lieux dans le monde: les deux Basiliques papales mineures d'Assise, de Saint François et de Sainte Marie des Anges, les Basiliques pontificales de la Madone de Lorette, de la Madone de Pompéi, de Saint Antoine de Padoue; toute basilique mineure, église cathédrale ou co-cathédrale, sanctuaire marial, ainsi que toute église collégiale ou sanctuaire choisi par l'Evêque diocésain pour le bien des fidèles, tout sanctuaire national ou international, choisis par les Conférences des évêques.

Les fidèles réellement repentis qui ne pourraient pas prendre part aux célébrations solennelles, aux pèlerinages ou aux visites pour de justes motifs (comme les moniales et les moines de clôture, les personnes âgées, les malades, les détenus, ceux qui sont au service des malades dans les hôpitaux ou autres lieux de soin), bénéficieront de l'Indulgence jubilaire aux mêmes conditions, unis spirituellement aux fidèles présents, spécialement lorsque les paroles du Souverain Pontife et des évêques diocésains seront retransmises par les moyens de communication. Chez eux ou là où ils sont retenus (par exemple dans la chapelle du monastère, de l'hôpital, de la maison de soins, dans la prison...) ils réciteront le Notre Père, le Credo selon les formes légitimes, et d'autres prières conformes aux finalités de l'Année Sainte, offrant leurs souffrances ou les difficultés de leur vie.

3) Autre manière d'obtenir l'indulgence, à travers les œuvres de miséricorde et de pénitence

De plus, les fidèles pourront recevoir l'indulgence jubilaire en participant pieusement aux missions populaires, aux exercices spirituels, ou à des rencontres de formation sur les textes du Concile Vatican II et du Catéchisme de l'Eglise catholique, qui ont lieu dans une église ou un autre lieu adapté, selon l'intention du Saint Père.

Nonobstant la norme qui empêche de recevoir plus d'une fois par jour l'Indulgence plénière (cf. Enchiridion Indulgentiarum, IV ed., norm. 18, § 1), les fidèles qui auront fait œuvre de charité en faveur des âmes du purgatoire, s'ils accèdent légitimement au sacrement de la Communion une seconde fois le même jour, pourront recevoir deux fois l'Indulgence plénière, applicable seulement aux défunts (à l'intérieur d'une célébration eucharistique, cf. can. 917 et Commission pontificale pour l'interprétation au-

thentique du CIC, Responsa ad dubia, 1, 11 juillet. 1984). C'est un louable exercice de charité surnaturelle qui est accompli à travers cette double oblation et c'est ainsi qu'est manifesté le lien, à l'intérieur du Corps mystique, entre les fidèles encore en pèlerinage sur la terre, et ceux qui ont déjà accompli leur chemin. L'Indulgence plénière est donc liée de façon particulière aux œuvres de miséricorde et de pénitence, qui témoignent de la conversion entreprise.

De la même façon, les fidèles pourront bénéficier de l'Indulgence jubilaire en rendant visite durant un temps approprié aux personnes en difficulté (infirmes, prisonniers, personnes âgées isolées, handicapés...), accomplissant ainsi un pèlerinage auprès du Christ présent en eux (cf. Mt 25, 34-36) et en se conformant aux conditions spirituelles, sacramentelles et de prière habituelles. Les fidèles pourront assurément répéter de telles visites au cours de l'Année Sainte et recevoir ainsi à chaque fois, et même quotidiennement, l'Indulgence plénière.

L'Indulgence plénière sera également reçue à travers des initiatives qui mettent en œuvre concrètement et généreusement l'esprit de pénitence qui est comme l'âme du Jubilé. Il s'agit en particulier de retrouver la valeur pénitentielle du vendredi, en s'abstenant, au moins durant une journée, de distractions futiles (réelles ou virtuelles, véhiculées par les médias et les réseaux sociaux), de consommation superflue (par exemple en jeûnant ou en pratiquant l'abstinence suivant les normes de l'Église ou des évêques), ainsi qu'en attribuant une somme d'argent aux pauvres, en soutenant des activités religieuses ou sociales, en particulier en faveur de la défense et de la protection de la vie à toutes ses étapes et de la qualité de celle-ci, de l'enfance abandonnée, des jeunes en difficulté, des personnes âgées dans le besoin ou isolées, des migrants des différents pays, en consacrant une part convenable de son temps libre à des activités de bénévolat, en faveur de la communauté, ou à d'autres formes d'engagement personnel.



